siste, malgre nos réclamations, à déparer l'avant-chœur. Il y a, par là derrière, quelque fanatique ami de la musique religieuse, qui le soutient. Qui veut le son veut l'instrument, qui veut l'instrument veut le manœuvre qui soufle et l'artiste qui joue. Aussi le scandale d'un soufleur qui grimace et qui s'époumone aux yeux du public, celui d'un musicien laïque qui s'agite et se dandine sur son escabeau, en regardant les fidèles, continuent-ils à troubler, dans ce temple, la véritable piété qui ne souffre pas de distraction et a horreur des accents étrangers à la prière. Jusqu'à présent l'autel majeur provisoire n'a pas encore cédé sa place à l'autel définitif qui, je le crains bien, ne vaudra pas celui qu'on a si légèrement et si arbitrairement détruit. — Oh! ici, comme à Saint-Jean, il y aurait un beau et méritant sacrifice à faire, ce serait de supprimer l'orgue et avec lui ces motets qui empêchent l'explosion de la prière générale et populaire et du chant inspiré de tous, et avec lui encore ces orchestres, ces symphonies, qui font deux peuples dans un peuple, le peuple des musiciens et celui des fidèles. — Avec le plain-chant seul on se retrouve, parmi ses frères, au milieu de toutes les nationalités, dans le temple chrétien. En matière de musique religieuse, le véritable progrès aujourd'hui, c'est de reculer jusqu'aux sources les plus pures du plain-chant. Sans doute on peut laisser quelques fleurs musicales aux congréganistes : dans les chapelles, à certaines heures, pour certains offices non liturgiques; mais l'église, Ecclesia Magna, comme dit l'Ecriture, l'église où se trouve assemblé tout le peuple chrétien, a mieux à faire que de constater les progrès de l'art musical dans le monde. Elle a sa règle, elle a sa musique ascétique et sacrée.